



<b>INDEMNITE DES ELUS</b>
---------------------------

Nombre total d'élus siégeant au Conseil Municipal : 33

Nombre d'élus bénéficiant d'une indemnité : 33

Fonction		Taux/IBTFP votés	Taux/IBTFP majorés DSU
<b>MAIRE</b>		67,60%	90,00%
<b>ADJOINTS</b>			
1 - Adjoint aux patrimoines environnemental et bâti		22,00%	22,50%
2 - Adjoint à l'économie générale		22,00%	22,50%
3 - Adjoint à l'attractivité de la ville		22,00%	22,50%
4 - Adjoint aux temps de l'enfant		22,00%	22,50%
5 - Adjoint à l'engagement social et solidaire		22,00%	22,50%
6 - Adjoint au capital humain		22,00%	22,50%
<b>CONSEILLERS DELEGUES</b>			
1 - Conseiller délégué aux services à la population et au protocole		6,00%	6,00%
2 - Conseiller délégué à la proximité		6,00%	6,00%
3 - Conseiller délégué à l'inclusion		6,00%	6,00%
4 - Conseiller délégué à la tranquillité publique et à la réglementation		6,00%	6,00%
<b>CONSEILLERS</b>			
22 conseillers		2,50%	2,50%

Annexe à la délibération n°2026/2/24